



## ATTESTATION

Nous soussignés, **Agence Générale de Tahiti LE BRIS-ASIN-DEMORTIER**, Agents certifions que le **Comité Olympique de Polynésie Française** a souscrit une police d'assurance auprès de **Generali France Assurance** portant le n°58228666 D et valable du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Cette police d'assurance couvre notamment les Fédérations mentionnées ci-dessous, ainsi que leurs Clubs et licenciés concernant les risques de Responsabilité civile et d'Individuelle accident.

- Fédération d'Athlétisme de Polynésie Française
- Fédération de Boxe anglaise de Polynésie Française
- Fédération Motocyclisme de Polynésie Française (à l'exclusion des sports motorisés)
- Fédération des Sports et Jeux Traditionnels
- Fédération Taekwondo et Disciplines Associées
- Fédération Polynésienne d'Aïkido
- Fédération Polynésienne de Boxe Thaïlandaise
- Fédération Polynésienne de Dragon Boat
- Fédération Polynésienne d'Equitation
- Fédération Polynésienne d'Escrime
- Fédération Polynésienne de Golf
- Fédération Polynésienne d'Haltérophilie, de Musculation & de Disciplines Associés Fédération Polynésienne de Judo
- Fédération Polynésienne de Lutte et Disciplines Associés
- Fédération Polynésienne de Pétanque
- Fédération Polynésienne de Rugby
- Fédération Polynésienne Sports adaptés, Handisports
- Fédération Polynésienne de Tir
- Fédération Tahitienne de Badminton
- Fédération Tahitienne de Basket-ball
- Fédération Tahitienne de Cyclisme
- Fédération Tahitienne de Football américain
- Fédération Tahitienne de Football
- Fédération Tahitienne de Hand-ball
- Fédération Tahitienne de Karaté et Disciplines Associées
- Fédération Tahitienne de Kayak
- Fédération Tahitienne de Natation
- Fédération Tahitienne de Sports Subaquatiques de Compétition
- Fédération Tahitienne de SQUASH
- Fédération Tahitienne de Surf
- Fédération Tahitienne de Tennis
- Fédération Tahitienne de Tennis de Table
- Fédération Tahitienne de Tir à l'Arc
- Fédération Tahitienne de Triathlon
- Fédération Tahitienne de Va'a
- Fédération Tahitienne de Voile
- Fédération Tahitienne de de Volley Ball

La présente attestation est établie à la demande de l'assuré(e) pour valoir et servir ce que de droit. Elle est délivrée sous réserve des Conditions Générales et Particulières de la police d'assurances.

Papeete le 14.01.2020,  
Pour la Compagnie.

